



# LUCERNS-INFO



## *Table des matières*

---

Le billet du Syndic	page	3
Présentation des dicastères	pages	4-5
Manifestations locales	page	5
Nouveaux itinéraires pédestres	page	6
Parking souterrain de la Coop	page	6
Clean Up Day	page	7
Votations : comment s'y prendre correctement ?	pages	8-11
Comment prévenir le vol dans les véhicules ?	pages	12-13
Horaires d'été	page	14
AAS - Horaires d'été	page	14
Utile	page	15

## **Billet du Syndic**

### **Places de parc au centre de Lucens**

Le bourg de Lucens a la chance d'avoir un centre tracé par un axe où se concentre une grande partie des activités commerciales du village. Sur le tracé, Place de la Couronne, Poste, Grand-Rue et Route d'Yvonand, nous trouvons plusieurs magasins alimentaires, bars à café, fleuriste et café-restaurants.



Les clients proches se rendent à pied dans les commerces, ceux des villages alentours ou clients de passage utilisent leur véhicule privé.

L'indiscipline et un manque certain de respect de quelques automobilistes provoquent, lors des heures de forte affluence, un chaos général devant certains commerces. Malgré les efforts d'information faits par les commerçants, la situation perdure et elle n'est tout simplement plus supportable.

Pourtant, plusieurs parkings sont mis à disposition à quelques minutes de là.

Je rappelle que de nombreuses places de parc sont disponibles un tout petit peu plus loin. Pour le centre, le parking de la Coop et de la Place du Soleil. Sur la route d'Yvonand, de nombreuses places de parc sont également à disposition.

Il est important que les piétons, adultes ou enfants, puissent accéder aux commerces en empruntant le trottoir sans devoir zigzaguer et prendre des risques en raison de véhicules mal parkés.

Avec un peu plus de discipline et de responsabilité, il me semble que l'on devrait pouvoir régler une situation rendue intolérable par quelques automobilistes sans gêne.

**Prise de conscience de tous (*piétons et automobilistes*) et respect envers chacun  
= sécurité accrue sur cet axe.**

Ces principes donnent souvent de meilleurs résultats que répression et amende.

A bon entendeur .....

Le Syndic, Patrick Gavillet



### Les Municipaux (de gauche à droite) :

#### **Bessard Vincent**

##### **Routes et Travaux**

Routes - Transports publics - Eclairage public - Parcs - Promenades - Terrains de sport

#### **D'Agostino Ermanno**

##### **Urbanisme - Constructions - Domaines et Bâtiments**

Urbanisme - Police des constructions - Bâtiments - Terrains - Forêts

#### **Gavillet Patrick (Syndic)**

##### **Administration générale et finances**

Administration - Finances - Ressources humaines - Communications - Relations avec les médias

#### **Rey Aliette (Vice-Présidente)**

##### **Sécurité sociale - Cultes - Tourisme - Culture**

Naturalisations - Affaires culturelles et sociales - Sociétés locales, sportives et culturelles - Aînés - Promotion économique - Office de la population - Temples et cultes - Tourisme

## **Juilland Daniel**

### **Police et Gestion des déchets**

Gestion des déchets et déchetteries - Police - Signalisation - Police sanitaire - Service des inhumations - Défense contre l'incendie - Protection civile

## **Schüpbach Sylvain**

### **Services industriels**

Service des eaux - Réseau d'égouts - Informatique - Cours d'eau - Service du gaz

## **Jung Sébastien**

### **Instruction publique**

Bâtiments scolaires - Enseignement primaire - Enseignement secondaire - Orientation professionnelle - UAPE

## *Manifestations locales*

---

- ♪ Lundi 19 juin 2017 de 20h00 à 22h00 : Espace de paroles pour les parents à l'Ancien Collège de l'Hôtel de Ville, par l'APE ;
- ♪ Jeudi 22 juin 2017 de 18h30 à 20h00 : Tir entraînement et militaire à Brenles ;
- ♪ 23, 24 et 25 juin 2017 : 24<sup>ème</sup> Course de caisses à savon à Sarzens ;
- ♪ Dimanche 25 juin 2017 dès 9h00 : Marché de potiers sur la Place de la Couronne par Madame Nadège Tagmann (potière) ;
- ♪ Jeudi 20 juillet 2017 de 18h30 à 20h00 : Tir entraînement et militaire à Brenles ;
- ♪ Mercredi 26 juillet 2017 de 13h30 à 16h00 : Tir entraînement et militaire à Brenles ;
- ♪ Jeudi 10 août 2017 de 18h30 à 20h00 : Tir entraînement et militaire à Brenles ;
- ♪ Samedi 9 septembre 2017 dès 9h00 : Marché campagnard à la Place de la Couronne, par la SDL

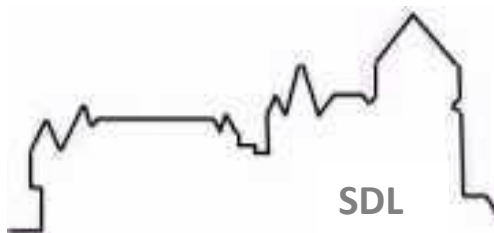
## *Nouveaux itinéraires pédestres*

---

La Société de Développement de Lucens et environs a mis sur pied six parcours pédestres destinés aux marcheurs et promeneurs. Sur la Place du Soleil, vous trouverez un panneau d'information ainsi que six boîtes contenant les cartes des itinéraires proposés.

Chaque circuit correspond à une couleur que vous retrouverez tout au long de votre balade sur les panneaux de signalisation posés par les membres de la société.

Il faut compter 1h30 à 2h pour parcourir un itinéraire. En effet, la distance de chaque circuit varie entre 5 et 7 km à travers forêts et campagnes.



## *Parking souterrain de la Coop*

---

Marre de recevoir des amendes ? Marre de ne pas trouver de places de parc ?

Le garage souterrain de la Coop est la solution pour mettre fin à vos ennuis de parking !

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00 ainsi que le samedi de 7h30 à 17h00, vous avez à votre disposition un emplacement idéal pour garer votre véhicule.

De plus, la **première heure est gratuite !**



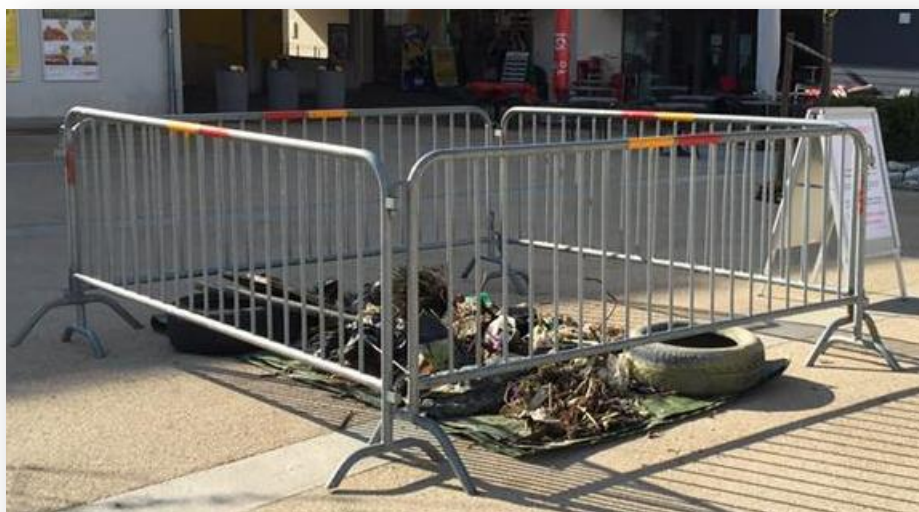
## Clean Up Day

---

La Société de Développement de Lucens et environs, la Commune de Lucens ainsi que l'Établissement scolaire du Pré-au-Loup ont le plaisir de vous annoncer l'organisation du « Clean Up Day » qui aura lieu le vendredi 8 septembre 2017.

Cette journée aura pour but de nettoyer diverses places publiques de la Commune de Lucens. Pour ce faire, environ 120 élèves et 24 accompagnants, comprenant des Enseignants, des membres de la SDL, des employés de la voirie et des Municipaux mettront la main à la pâte de 8h30 à 11h30.

Les organisateurs espèrent vivement sensibiliser les élèves et citoyens à travers cette action. En effet, la nature et les places publiques ne sont pas des poubelles.



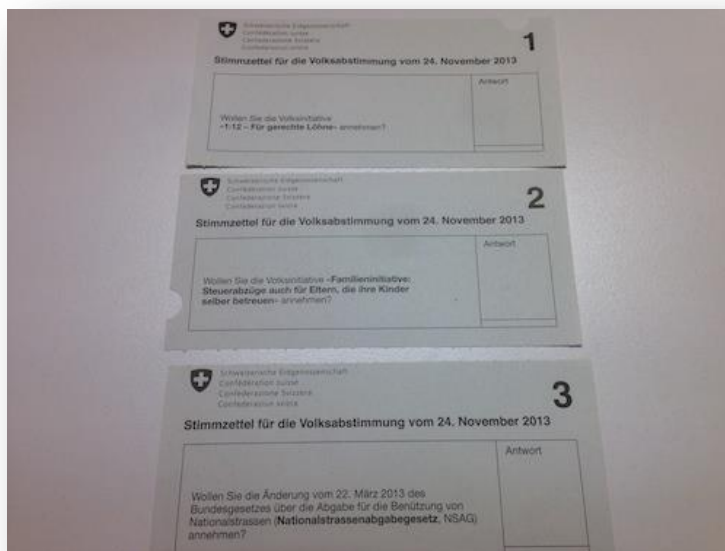
## Votations : comment s'y prendre correctement ?

---

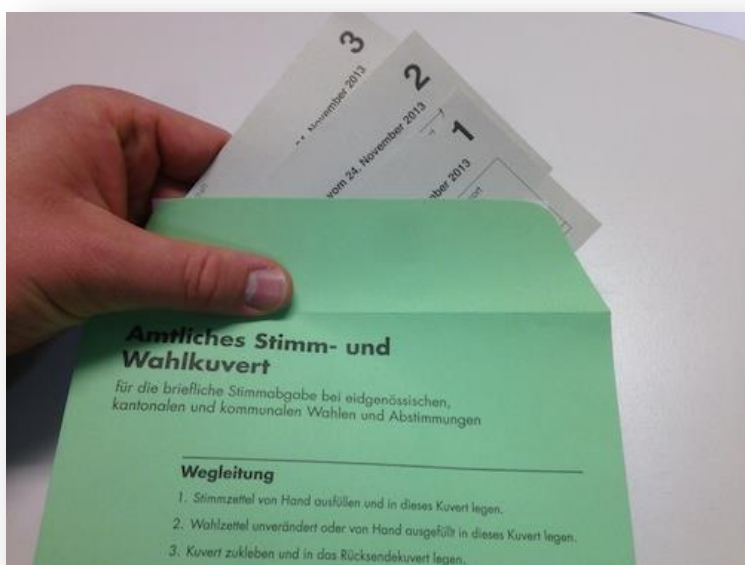
Tout d'abord, informez-vous sur le(s) objet(s) de la votation. Une fois votre choix de vote effectué, procédez de la manière suivante :

### 1<sup>er</sup> pas

Prenez le(s) bulletin(s) et écrivez clairement sous réponse : "oui" ou "non". Si vous souhaitez voter « blanc », laisser l'emplacement vide.



### 2<sup>ème</sup> pas



Insérez votre/vos bulletin(s) de vote dans l'enveloppe de couleur.

### 3<sup>ème</sup> pas

Important ! Fermez bien l'enveloppe de couleur ! Sinon votre vote ne sera pas valable !



### 4<sup>ème</sup> pas

**CARTE DE VOTE** CH - VD - CO

Monsieur ○○○○○○○○  
○○○○○○○○  
○○ ○○○

Scutelec du 13 novembre 2003  
Commune : Lucens

A remplir et à signer obligatoirement sous peine de nullité du vote

Date de naissance complète :

			1	9	
jour	mois	année			

Signature \_\_\_\_\_

N° d'électeur(trice) : 00001065  
Code à barres : voir explications au verso

GREFFE MUNICIPAL  
CASE POSTALE 95  
1522 LUCENS



0000106500010651

Prenez votre carte de vote et signez-la en notant votre date de naissance en dessus. Si vous manquez cette étape, votre vote ne sera pas valable !

## 5<sup>ème</sup> pas

Insérez votre carte de vote et la petite enveloppe dans la grande enveloppe.

Important : Mettez votre carte de vote dans l'enveloppe de manière à ce que l'adresse de votre Commune soit visible.



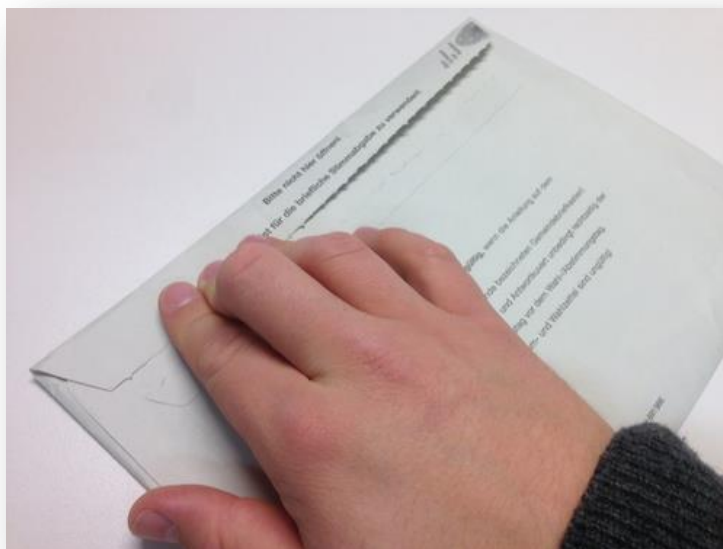
## 6<sup>ème</sup> pas



Vérifiez que l'adresse de votre Commune soit visible sur le devant de l'enveloppe.

## 7<sup>ème</sup> pas

Fermez l'enveloppe.



## 8<sup>ème</sup> pas

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- A. Déposez votre enveloppe affranchie dans la boîte aux lettres postale la plus proche de chez vous ;
- B. Amenez votre enveloppe dans la boîte aux lettres de votre Commune (Place de la Couronne 1, 1522 Lucens) ou, pour les habitants des villages alentours, vous avez toujours la possibilité de glisser votre enveloppe de vote dans l'ancienne boîte aux lettres communale ;
- C. Déposez votre enveloppe directement dans l'urne qui se trouve à la Réception du Bâtiment administratif de Lucens ;
- D. Rendez-vous au bureau de vote (Bâtiment administratif, Lucens) le dimanche matin entre 10h00 et 11h00.



Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans la lecture et dans l'acte de voter.

## *Comment prévenir le vol dans les véhicules ?*

---

En 2016, 1154 plaintes pour vol dans un véhicule ont été déposées dans le canton de Vaud. Bien qu'en légère diminution par rapport à l'année précédente, cette problématique représente une source significative de tracas. Il est pourtant possible d'en prévenir les inconvénients en prenant quelques simples précautions.

Les voleurs sont avant tout à la recherche d'objets de valeurs qui auraient été laissés en vue à l'intérieur du véhicule. Ainsi, un appareil GPS et des effets personnels comme les cartes d'identité, cartes de banque, permis de conduire et les portefeuilles constituent des cibles fréquentes. Smartphones, ordinateurs portables et autoradios sont également visés.

### **Comment prévenir le vol dans les véhicules ?**

#### Quelques réflexes essentiels

- Garez de préférence votre voiture dans un garage ou dans un autre endroit sûr. Choisissez en tout cas un emplacement de parking non isolé et bien éclairé.
- Fermez toujours soigneusement votre voiture. N'oubliez pas de fermer les portières, les fenêtres, le toit ouvrant et le coffre de votre véhicule. Si les portes sont ouvertes, il n'y a pas d'effraction, il n'y a pas de vol aux yeux des assurances et ils n'interviennent pas.
- Emportez toujours vos objets de valeur. GPS, smartphone, PC portable, sac à main, portefeuille, veste, appareils photos, clés de maisons...
- Enlevez toujours votre GPS mobile et son support du véhicule. Essayez également la marque laissée par la ventouse du GPS sur votre pare-brise.
- Éteignez toujours la fonction bluetooth et wifi (de votre GPS, smartphone, ordinateur portable...) afin que les voleurs potentiels ne puissent capter le signal et découvrir la présence d'objets de valeur.
- Si aucun objet de valeur n'est présent dans le véhicule, montrez-le. Ouvrez votre boîte à gants et/ou la plage arrière de votre voiture.
- Si des objets se trouvent (exceptionnellement) dans la voiture, ils peuvent être rangés dans le coffre. Mettez l'objet dans votre coffre sur le lieu de départ et non une fois arrivé à destination.

## **Que faire si vous êtes victime malgré tout ?**

1. Déclarer le vol à la police
2. Bloquer vos cartes de banque et de crédit
3. Prévenir votre assureur



### **Utile également**

Dressez un inventaire de tous les objets de valeur pour pouvoir les décrire en détail. Notez entre autres la marque, le type, le numéro de série des objets et prenez des photos. Conservez des copies de vos documents de bord à la maison. Si tous les objets qui vous ont été volés sont retrouvés, la police pourra ainsi vous les restituer en tant que propriétaire légitime.

Source: [besafe.be](http://besafe.be)

## *Horaires d'été*

---

Nous vous rappelons que durant les vacances d'été, **soit du 3 juillet au 18 août 2017**, les bureaux de l'Administration communale seront fermés tous les après-midi.

### **Horaires d'été :**

**Lundi :** 8h00 - 11h30

**Mardi :** 8h00 - 11h30

**Mercredi :** 8h00 - 11h30

**Jeudi :** 8h00 - 11h30

**Vendredi :** 8h00 - 11h30

### **Fête nationale :**

**Lundi 31.07.2017:** Fermé

**Mardi 01.08.2017:** Fermé

## *Agence d'assurances sociales Lucens – Horaires d'été*

---

**Du 3 juillet au 18 août 2017**

**Lundi :** 8h00 - 11h30

**Mardi :** 8h00 - 11h30

**Mercredi :** Fermé

**Jeudi :** 8h00 - 11h30

**Vendredi :** 8h00 - 11h30

### **Fête nationale :**

**Lundi 31.07.2017:** Fermé

**Mardi 01.08.2017:** Fermé



Agence d'assurances  
sociales de Lucens

Bâtiment communal      Tél. : 021/557.86.00  
CP 38 - 1522 Lucens      Fax : 021/557.85.99  
E-mail : [aas.lucens@vd.ch](mailto:aas.lucens@vd.ch)

Administration communale

Place de la Couronne 1

Case postale 95

1522 Lucens

**Horaires** :

**Lundi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Mardi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Mercredi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Jeudi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 18h00

**Vendredi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h00



	<b>Téléphone</b>	<b>Fax</b>	
<b>Guichet d'accueil :</b>	021/906.15.50	021/906.95.45	<a href="mailto:commune@lucens.ch">commune@lucens.ch</a>
<b>Bourse communale :</b>	021/906.15.59	021/906.95.45	<a href="mailto:bourse@lucens.ch">bourse@lucens.ch</a>
<b>Police administrative :</b>	021/906.15.50	021/906.95.45	<a href="mailto:police@lucens.ch">police@lucens.ch</a>
<b>Office de la population :</b>	021/906.15.50	021/906.95.45	<a href="mailto:habitants@lucens.ch">habitants@lucens.ch</a>
<b>Secrétariat municipal :</b>	021/906.15.50	021/906.95.45	<a href="mailto:commune@lucens.ch">commune@lucens.ch</a>
<b>Service de voirie :</b>	021/906.15.68	021/906.85.61	<a href="mailto:voirie@lucens.ch">voirie@lucens.ch</a>
<b>Service technique intercommunal Lucens &amp; Valbroye :</b>			
	021/906.15.65	021/906.95.45	<a href="mailto:info@stilv.ch">info@stilv.ch</a>